

Blagnac, questions d'histoire 53

Revue Semestrielle d'histoire locale - mai 2017



Heurs et malheurs
des marquis de Maniban
à Blagnac
p.1



Georges Ancely
en excursion à la grotte
de l'Herm en 1894
p.9



Le chateau des marquis de Maniban à Blagnac

Le lieutenant
de vaisseau
Marcel Deshayes *p.15*

Genèse d'une association
(Hommage à
Monique Kermel) *p.21*

La place
de l'Hôtel
de ville *p.25*

La Garonne
en radeaux de Blagnac
à Agen *p.35*

En ce moment et pour plusieurs mois encore, l'environnement de l'Hôtel de Ville se met en phase avec notre époque. L'idée n'est pas nouvelle, depuis la construction de la Mairie-école en 1867, l'Hôtel de Ville a subi plusieurs transformations. Son "histoire" ayant déjà été écrite, nous nous proposons de suivre la création et l'aménagement de la place qui le précède.

La place de l'Hôtel de Ville

par *Suzanne Béret*

Avant 1978

À la construction de la Mairie-école, un espace de terrain sépare cet édifice de la rue Lavigne actuelle afin de faciliter son accès au public et aux enfants. À l'opposé près de la rue Prosper Ferradou, un poids public attire les Blagnacais qui viennent



À droite le poids public (CPA collection BHM)

également s'approvisionner au robinet d'eau potable avant de l'avoir à domicile. Les chevaux de la ferme d'en face se désaltèrent à l'abreuvoir qui le jouxte. La présence de La Poste concourt à animer ce lieu traversé par le tramway de 1914 à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les habitants se l'approprient pour se rassembler à l'occasion de bals, de concerts de l'Union musicale ou de fêtes : le carnaval par exemple. Plus proche de nous, un marché de plein vent s'y installe et les voitures le transforment en "parc de stationnement".

Même sans autre ornement que le micocoulier planté en 1889 pour le centenaire de la Révolution et deux autres arbres, cet espace prend peu à peu le nom de "place" baptisée en 1965 "Jean-Louis Puig", au décès de ce maire élu et réélu depuis la Libération.

Les années qui suivent sous le mandat de son successeur et fils, Jacques Puig, voient une forte expansion démographique : 8 409 habitants en 1968 et 11 865 en 1975. Dans le respect du passé, la ville se projette alors dans l'avenir pour en accueillir 20 000 voire 25 000 "dans les trois prochaines décennies".

*Début
du XX^e siècle
(collection CCMP)*

Carnaval



La place et l'Hôtel de la Poste



Concert de l'Union Musicale



1976-1977



Stationnement encore permis (Photothèque municipale)



Marché de plein vent - clichés Julio Kermel



L'acte de naissance

Pour absorber cet afflux de population, des logements voient le jour dans la Z.A.C. (zone d'aménagement concerté) du Ritouret, de l'Aéroport, dans des lotissements périphériques : cité Bélisaire, chemin d'Aussonne, la Palme route de Grenade, cité Nord rue de Carrière etc.

Aussi en 1977, cet épineux problème semblant résolu, du moins pour le moment, la municipalité envisage de mettre au point un plan de réhabilitation du Centre ancien pour "valoriser l'habitat et l'espace public" tout en le reliant aux constructions nouvelles, en particulier avec la rue Pasteur.

Après avoir incité les restaurations immobilières, le 9 novembre 1977, le Conseil municipal décide l'élaboration d'un "Plan de référence" communal des actions à mener en accord avec "l'Agence d'Urbanisation de l'Agglomération toulousaine". Celui-ci comprend : "l'aménagement de la place Jean-Louis Puig, de l'ancienne gendarmerie, de la place Hérisson, de l'ancienne Poste et du Ramier". Dans cette même séance, constatant que les bâtiments de l'Hôtel de Ville se terminent, les Conseillers mettent l'aménagement de la place Jean-Louis Puig "en tête des travaux urgents à entreprendre en priorité". Avec cette réalisation, ils veulent "améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité du Centre, affirmer sa fonction par la création d'équipements publics et administratifs marquants dont l'Hôtel de Ville fait partie tout en sauvegardant le patrimoine historique". Cette place, située près de l'église (bâtiment classé), lieu le plus fréquenté de la commune, véritable cœur de la ville, doit "être particulièrement réussie" sur le plan "esthétique". Aussi, le 20 février 1978, sur la proposition du maire, les Conseillers décident de procéder à "un appel d'offres avec concours" pour "l'attribution des travaux à une équipe concepteur-réalisateur". Le 1^{er} avril, une lettre du maire fait part de ce projet au préfet, en précise le coût "800 000 francs environ" et sollicite "une subvention du Fonds d'Aménagement Urbain". L'approbation préfectorale arrive le 19 mai et l'accord pour une aide "de 277 000 francs", le 3 juillet.

Les objectifs

La municipalité n'impose rien aux candidats toutefois elle émet quelques souhaits. Cette place ne va pas être créée "de toute pièce", elle existe déjà (comme nous l'avons vu plus haut) grâce aux Blagnacais qui la font "vivre". Il importe donc "de ne pas détruire cette vie associée à l'histoire du lieu" mais plutôt "de l'enrichir en faisant preuve de discrétion quant à son traitement architectural". La "sophistication gratuite" sera bannie même si ponctuellement "un point fort comme un point d'eau, une sculpture ou autres éléments pourraient donner l'échelle de la place".

Cet espace sera avant tout "réservé aux piétons" même si encore en 1978 les Conseillers municipaux tolèrent "le stationnement d'une quarantaine de voitures". La moitié ouest à la hauteur des rues Pasteur et Prosper Ferradou offrira "une perspective dégagée afin de mettre en valeur l'entrée principale de l'Hôtel de Ville" utilisée lors "des mariages, cortèges et manifestations officielles". L'animation "engendrée aujourd'hui par l'implantation de maraîchers et forains" sera "officialisée et même développée et renforcée".

Le Conseil municipal propose "la création d'un espace-tampon au droit du logement de fonction (concierge), situé au rez-de-chaussée des locaux administratifs, afin d'isoler au mieux celui-ci de la vue et du bruit". Il fait remarquer que pour l'aménagement de cette place "située dans un secteur protégé", il faut "se référer à l'architecture des villages voisins (mails, esplanades, cours, couverts...) et respecter les couleurs de la région sans pour autant exclure les couleurs vives si elles permettent une meilleure perception des espaces créés". Pour délimiter ces derniers "piétonniers ou sites de repos", le choix de "la localisation du végétal et de l'éclairage revêt "une importance capitale". De plus, le mobilier urbain "limité au strict nécessaire (panneaux de signalisation, poubelles publiques, bancs)" devra "s'intégrer au bâti".

Travaux en 1979 (clichés Julio Kermel)



Le choix

Une consultation publique associe l'avis de la population à celui du jury qui va examiner les propositions des candidats. Il se compose de M. Puig, maire, de MM. Maga, Debax, Fidenci, Dauriac, maires adjoints, de MM. Giret et Thomas, conseillers, assistés de MM. Galley, architecte des Monuments historiques, Mesquida, autre architecte, conducteur des opérations, Molinières, représentant de l'équipement Toulouse Ouest, Trantoul, Directeur des Services techniques de la Ville. À partir de septembre 1978, il procède au "dépouillement" des dix projets reçus et désigne "l'équipe lauréate" : l'architecte Christian Hélie et l'entreprise Thomas et Danizan de Toulouse.

Le maire fait part de ses conclusions et des résultats de "l'exposition publique" à l'ensemble du conseil municipal le 27 février 1979. Il lui demande de confirmer ce choix et lui présente les marchés à conclure. Les conseillers approuvent sans réserve et autorisent le maire à signer tous les documents nécessaires. Le préfet donne son accord le 25 avril. Le Maire Jacques Puig, l'architecte Christian Hélie et Pierre Thomas agissant pour le compte de l'entreprise Thomas et Danizan apposent leur signature le 4 mai et les travaux commencent le 30.

La réalisation

Le projet des "lauréats" tient compte du désir de simplicité souhaité par la municipalité et les administrés. Il propose "d'aménager la place de la mairie en un espace entier de composition symétrique affirmant le caractère solennel de ce centre d'activités civiques mais assez libre cependant pour permettre une utilisation permanente et diverse". Pour "matérialiser ces axes de symétrie, des éléments tels que l'abribus, la fontaine, le kiosque à musique s'intégreront dans la perspective tracée par les alignements d'arbres". Ces édifices "serviront de point de repère dans l'approche de la place depuis la rue Pasteur, la rue Lavigne et, ultérieurement, le cheminement piétonnier traversant l'îlot à rénover au sud et le jardin public prévu au nord-est". Dans ces prévisions, les conseillers pensent déjà à la future "place des Arts" réalisée en 1985. La réalisation sur "un seul niveau" favorisera l'utilisation de cet espace par les handicapés physiques. Les matériaux employés (béton coloré et terre cuite) pour le revêtement du sol, l'habillage de la fontaine et du kiosque "ont été choisis en raison de leur bonne tenue et en accord avec la

1980 -
Cliché
Julio Kermel



La place terminée (Photothèque municipale)



gamme des teintes de la région". Mais "pour permettre une meilleure lisibilité des points forts s'y ajouteront des couleurs vives : peinture rouge, grès noir et blanc". Le "marché de base" s'élève à 799 770,39 francs et un avenant de 58 371,10 signé en juin concerne "le remplacement des dalles granitex initialement prévues par des dalles basaltines".

L'inspection provisoire des travaux du 16 janvier 1980 émet quelques réserves. La réception définitive a lieu, en présence de toutes les personnes concernées, le 30 mai 1980.

La réalisation de cette "vraie" place mérite bien le qualificatif de "spectaculaire" donné par Guy Éché dans son ouvrage sur Blagnac.

Le réaménagement

Deux décennies passent sans changement. Après l'incendie qui ravage la halle en 2002, la place des Arts* doit être "repensée". Aussi, une idée de grand réaménagement germe et "prend corps". Monsieur Maurice Bidouilh, adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme, l'exprime le 22 juin 2004 lors de la séance du Conseil municipal. Puisqu'un "lien fort existe entre la place des Arts et celle de la Mairie" le réaménagement simultané des deux places semble souhaitable "afin d'assurer une cohérence globale, une continuité esthétique et la mise en valeur du centre" en conformité avec "le projet Blagnac 2010, élaboré après enquête auprès des habitants de la ville". Celui-ci souligne une fois de plus que la place de la mairie "est le cœur du centre ancien avec la place de l'église" et que "située au croisement des rues Pasteur, Lavigne et Prosper Ferradou on y arrive obligatoirement". D'après l' élu, elle ne nécessite que "des modifications mineures", le programme "ayant été élaboré sur la base des fonctions existantes dans un objectif de réfection simple".

Les travaux pour la rénovation de la place des Arts sans la halle dont la reconstruction a été désapprouvée par les Blagnacais, devaient débuter au premier trimestre 2005 et se terminer six mois plus tard. Leur montant jugé trop onéreux les a retardés. Aussi, en avril 2005, les Conseillers municipaux profitent de l'élaboration du nouveau dossier pour "élargir l'appel d'offres à la place Jean-Louis Puig". En juillet, Madame Françoise Foli, adjointe au Maire, déléguée au Patrimoine et aux Marchés Publics, rappelle aux Conseillers, qu'après examen des dix propositions "une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Sequences, Dumons, Poirel pour procéder aux études permettant la réalisation de l'aménagement des deux places". Le 7 octobre, elle les informe que "la commission d'appel d'offres réunie le 24 juin et le 21 septembre a choisi huit entreprises spécialisées dans les différents travaux à effectuer (terrassement, assainissement, revêtement du sol, éclairage...) dont le montant total dépasse les 800 000 euros". Après l'avoir écoutée, les conseillers municipaux valident ces choix, décident de solliciter une aide financière du Conseil Général de la Haute-Garonne et autorisent Monsieur le Maire ou Madame Foli à signer avec les titulaires des marchés ainsi qu'avec les services du Conseil Général pour la demande de subvention.

Pour occasionner le moins de gêne possible "le chantier se fera en deux phases : tout d'abord la place des Arts durant 5 mois à partir du 10 octobre et ensuite la place de la Mairie pour une durée de 3 mois environ".

Durant le premier trimestre 2006, se dessine peu à peu le nouveau visage de la place Jean-Louis Puig tel que l'avait décrit Monsieur Bidouilh en 2004 tant sur le plan esthétique que pratique. Selon la municipalité, la configuration précédente "la comprimait" entre une fontaine, un kiosque et un parking. Dorénavant, ces édifices démolis, elle "s'ouvre" largement, rend l'Hôtel de Ville plus visible et facilite le passage vers la place des Arts.

De plus, pour mieux visualiser les trois entrées "mariages", "public" et "auditorium",

Travaux début 2006 (Photothèque municipale)



le dallage ou revêtement du sol présente des différences. Un alignement de cinq jets d'eau à hauteur variable et arrêtés les jours de grand vent « montre » l'entrée principale.

Comme précédemment, seuls "les véhicules de livraison, officiels et pompiers" peuvent accéder sur la place.

Les Conseillers envisagent de "concentrer le marché de plein vent sur la place des Arts" et de "l'interdire sur la place de l'Hôtel de Ville" mais le nombre des marchands ambulants rend ce vœu impossible à réaliser.

Des bancs confortables disposés à l'ombre des tilleuls conservés, aux racines bien protégées et entourés de fleurs offrent la possibilité d'une pause "bavardage ou repos".

Enfin terminée, cette "nouvelle" place Jean-Louis Puig, "ouverte et aérée", accueille la Fête des rues en juin 2006.

Le projet "Blagnac 2010" prévoit bien d'autres rénovations : "les rues du Docteur Guimbaut, Prosper Ferradou, Bacquié-Fonade... quartier du Ritouret, de la place de la Catalogne..." toutes ayant pour but de "rendre la ville agréable à vivre".

Actuellement, dans le même esprit, le projet "Blagnac 2020" va encore plus loin...

*Un prochain article lui sera consacré

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Blagnac

Série M : 1M12- 1M35

Série W : 1W229- 1W230- 1W251- 1W294

Photocopies des délibérations du Conseil municipal sur le sujet de mars 2003 à mars 2006 aimablement données par les archivistes que je remercie infiniment

Éché (Guy), « Blagnac Ville et Village », Toulouse, Éché 1985

FORUM Blagnac, Magazine d'information municipale de janvier 1980 à septembre 2006

Revue « Blagnac, Questions d'Histoire » numéro 12 (novembre 1996)